



## Entrée en 4<sup>ème</sup> - 2022/2023 - FICHE PEDAGOGIQUE

**Cette fiche remplie et signée doit être téléchargée lors de l'étape 5 de la préinscription en ligne**

Nom et prénom de l'élève :

### 1. LVB - Cocher la case qui correspond à votre choix (continuité pédagogique) :

Allemand OU Espagnol OU Autre (CNED), à préciser :

**Il n'est pas possible de débiter une LVB en 4<sup>ème</sup>** (hors Allemand ou Espagnol l'élève devra suivre la LVB débutée en 5<sup>ème</sup> par le CNED)

### 2. OPTION(S) / PARCOURS LINGUISTIQUE(S)

**Veillez cocher votre ou vos choix dans le tableau ci-dessous** - Si vous êtes intéressé(e) par un parcours sélectif à effectif limité, nous vous invitons à faire plusieurs choix et à les hiérarchiser en indiquant 1,2 ou 3 dans les cases correspondantes.

	Section Internationale Américaine <i>Parcours sélectif - Effectif limité</i>	Parcours EURO collège	Parcours classique
<b>Obligatoire</b>	Anglais (3h)	Anglais (3h)	Anglais (3h)
<b>Obligatoire - LVB</b>	Allemand ou Espagnol (2.5h)	Allemand ou Espagnol (2.5h)	Allemand ou Espagnol (2.5h)
<b>Enseignement optionnel facultatif</b>	Néerlandais (2h)	Néerlandais ou Latin (2h)	Néerlandais ou Latin (2h)
<b>Option linguistique</b>	SIA : + 6h d'enseignement en langue anglaise	EURO : + 1h d'enseignement en langue anglaise	
	<i>Un dossier de candidature rempli et signé doit obligatoirement être transmis avec le dossier d'inscription</i> <a href="https://lfvvg.com/inscriptions/">https://lfvvg.com/inscriptions/</a>	<b><u>Option facultative n°1*</u></b> Latin Néerlandais	<b><u>Option facultative n°1*</u></b> Latin Néerlandais
	<b>Option facultative néerlandais</b> OUI                  NON	<b><u>Option facultative n°2*</u></b> Latin Néerlandais	<b><u>Option facultative n°2*</u></b> Latin Néerlandais
<b>Choix parcours linguistique(s)</b>			

\* **Nous vous demandons de hiérarchiser votre choix d'options facultatives** car, en fonction des demandes et des emplois du temps, elles ne seront pas forcément cumulables. **L'ouverture d'un niveau débutant en néerlandais n'est pas garantie.**

Les décisions concernant les **demandes de parcours sélectifs à effectif limité** sont indépendantes de la décision d'admission dans l'établissement et seront communiquées à partir de mi-juin (en fonction des conseils de classe qui doivent examiner les demandes internes).

**Tout choix pédagogique vaut engagement pour toute l'année scolaire. Aucune modification ne pourra être effectuée après signature de cette fiche.**

Fait à La Haye le :

Signature de l'élève :

Nom et signature du responsable légal :